

**PAR COURRIEL**

Québec, le 26 octobre 2023



**Numéro de dossier : 2310030-245**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 12 octobre 2023 visant à obtenir copie du document suivant :

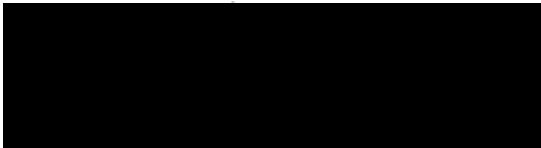
- Ancienne école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 75 route Saint-Gérard, Saint-Damien-de-Buckland : Évaluation de l'intérêt patrimonial.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre une copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.